



# SENIORS GOLFEURS DE LA GIRONDE - SG 33 - REGLEMENT DU TOURNOI 2023

Association à but non lucratif : Loi du 1 Juillet 1901. Enregistrée à la Préfecture le 06 janvier 2010 sous le n°275 (JO. du 16/01/10) - Identification R.N.A. : W332009798  
Cofondateurs : Jean-Claude POISSON et Jean-Bernard LEFEVRE



**Compétitions exclusivement réservées aux adhérents de la SG 33 (et dans la limite des places, aux membres du golf d'accueil, moyennant le droit d'inscription revenant à l'association).**  
(LA COTISATION ANNUELLE EST DE 30 €. Début des renouvellements le 15 novembre 2023. La date limite est impérativement fixée au 15 décembre 2023).

**OPEN CLASSEMENT EN STABLEFORD POUR TOUTES LES SÉRIES. DAMES.** 2 séries : 0 à 28,4 - 28,5 à 36,4. **MESSIEURS.** 3 séries : 0 à 15,4 – 15,5 à 24,4 – 24,5 à 36,4.  
**GREEN FEE (avec le DROIT DE COMPÉTITION) fixé à 35 €. Certificat médical exigé.**

Rappel : Une priorité d'inscription aux compétitions est donnée aux adhérents, et ce, dans la limite des départs possibles. La feuille de départ est validée la veille par le délégué du club ou par l'un des organisateurs.  
L'inscription à une compétition est réputée comme accord de publication des résultats sur le site Internet de l'association : <http://www.seniorgolfeursdelagironde.com>

**PRIX par série "Messieurs" pour les 15 premiers classements en Brut et 15 premiers classements en Net. PRIX par série "Dames" pour les 7 premiers classements en Brut et 7 premiers classements en Net.**  
**Prix Jacques ROBIN (plus grand nombre de participations). PRIX du Couple (enregistré à l'adhésion) pour le meilleur cumul de scores en Net, toutes séries confondues (+ de 10 compétitions. PRIX pour un trou en un.**  
**Prix James JOBERT (ex prix du Vétéran) PRIX du SCRAMBLE « Fin de tournoi » pour les 10 premières équipes en Net.**

L'Assemblée Générale de l'Association précèdera la remise des prix. Date à préciser ultérieurement pour une assemblée au Campus Atlantica –

**ADHÉSION à la SG 33 ET NOUVELLE DEMANDE :** L'adhésion concerne les golfeurs ayant atteint l'âge de 50 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes (Art 2 des statuts).

Le nombre d'adhérents est limité. Les adhésions sont accordées prioritairement aux licenciés d'un club de Gironde et par dérogation aux membres des golfs situés hors département, recevant nos compétitions.

Début des renouvellements le 15/11/2023. La clôture des adhésions est impérativement fixée au 15/12/2023. (30 € de cotisation). L'absence de renouvellement aux dates limites fixées signifiera la démission de l'association. En cas de future demande, une nouvelle procédure de parrainage sera nécessaire. Cette nouvelle demande entraînera des frais d'inscription.

Les nouvelles demandes doivent obligatoirement être accompagnées d'un parrainage obtenu auprès d'un délégué de club (liste sur notre site). Un contrôle sera fait lors de l'évaluation des candidatures. Les index supérieurs à 36,4 ne sont pas admis.

Les inscriptions débuteront le 15/12/2023. Elles seront prises en compte après le 15/01/2024 et selon leur ordre d'arrivée, acceptées dans la limite des places disponibles. Les nouveaux adhérents devront régler la somme de 65 € (35 € frais d'inscription + 30 € de cotisation). Pour le cas où leur candidature ne pourrait être retenue, cette somme leur sera restituée.

Les membres cotisants sur un golf figurant au calendrier de la SG33 seront prioritaires par rapport aux demandeurs des golfs non visités ou aux demandeurs sans appartenance fixe.

**MODALITÉS DE JEU :** TOUTE TRICHIE AVÉRÉE ENTRAÎNERA LA DISQUALIFICATION AINSI QUE LA RADIATION IMMÉDIATE DE L'ASSOCIATION. (L'intéressé ne pourra prétendre à aucun remboursement, la cotisation restante acquise à l'association).  
Conformément à la chartre signée par tout adhérent, tout manquement à l'étiquette, tout comme à la simple politesse, pourra être rapporté au bureau qui se réserve la possibilité de statuer en conséquence.

Téléporteur et voiture sont autorisés, placement de la balle également (selon les règles de la FFG). L'usage du téléphone portable à des fins topographiques est interdit. Durant la compétition celui-ci doit être maintenu en mode silencieux.

L'inscription aux compétitions est réservée aux seuls membres de l'association. Toutefois, en cas de places disponibles, les clubs accueillants pourront ouvrir la liste à leurs propres membres, moyennant le règlement du droit d'inscription revenant à l'association.

Heure de départ : Les clubs restent seuls responsables de l'ordre et des horaires des départs, auxquels les participants devront se conformer. Les participants se présenteront 10 min avant, sur le tee de départ.

**Scratches :** Toute annulation de dernière heure est une incorrection vis-à-vis de vos partenaires et peut perturber le déroulement de l'épreuve. En cas de désistement une fois la feuille de départ publiée, le joueur s'expose à la règle établie par la FFG. Il est impératif que les absences soient signalées au moins 24 h à l'avance en envoyant un email au golf concerné ainsi qu'à Brigitte Leloger : [brigitte.leloger@sfr.fr](mailto:brigitte.leloger@sfr.fr) En cas de non-respect, le membre ne sera pas prioritaire à la compétition suivante.

**Pour 2 absences non justifiées, le bureau pourra prononcer une suspension temporaire du membre défaillant et la fin de son classement**

**Temps de jeu :** PRENEZ VOTRE TEMPS, PAS CELUI DES AUTRES ! Afin de fluidifier le jeu, 3 règles sont adoptées : **Obligation de relever sa balle après dépassement du nombre de coups attribué en Net ; putter en continu sur les greens** et appliquer le « Prêt, jouez ».

**Cartes de score :** Il y a une carte par joueur. Les cartes sont échangées au départ de la compétition, chaque joueur notant les scores d'un autre. À la fin de la compétition, la carte de score dûment complétée, signée par le joueur et cosignée par le marqueur, doit être remise aussitôt à l'accueil. Le compétiteur est responsable de l'exactitude du score consigné pour chaque trou sur sa carte de score. S'il rend, pour n'importe quel trou, un score inférieur à celui réellement réalisé, il est disqualifié. S'il rend, pour n'importe quel trou, un score supérieur à celui réellement réalisé, le score ainsi rendu est maintenu. Les cartes de score incomplètes ou présentant des surcharges non justifiées par le joueur et son marqueur ne pourront être prises en considération. (Règle 6-6)

**CLASSEMENT de FIN DE TOURNOI et RÈGLEMENT DE LA REMISE des PRIX :** Pas de changement de série durant le tournoi. L'entrée au classement s'effectue lorsqu'un joueur a réalisé 10 compétitions, les 5 meilleurs scores étant retenus.

Si des joueurs totalisent le même nombre de points à l'issue du tournoi, la priorité sera donnée à celui ayant le plus de participations aux compétitions.

Si un joueur primé est absent lors de la remise des prix, son lot sera tiré au sort lors de la soirée. (La détention d'un pouvoir est seulement valable pour le vote de l'AG. Elle ne constitue pas une délégation de retrait des lots en lieu et place).

Un joueur ne peut prétendre cumuler un prix pour son classement en Brut avec un autre prix pour son classement en Net.

SCRAMBLE : Le classement des équipes se fera uniquement en Net. La règle du nombre de participations est applicable pour départager les ex aequo.

**RESPONSABILITÉS :** Les responsables de l'Association sont des bénévoles, ils ne peuvent être tenus pour responsables des incidents ou accidents pouvant survenir durant ce tournoi. Leur responsabilité ne saurait être engagée. Tout manquement à la chartre s'engageant à respecter les responsables fera l'objet d'une décision prise par le Bureau. L'inscription aux compétitions de ce tournoi équivaut à l'acceptation de ces conditions et du présent règlement.